

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-vallée

Communiqué de presse
du 28 février 2019

L'apprentissage
arrive dans les écoles d'architecture !

Pour répondre au constat d'une absence totale de formation en alternance conduisant au diplôme d'architecte, l'École d'architecture de la ville & des territoires a décidé d'ouvrir en septembre 2019 la toute première formation à l'architecture par la voie de l'apprentissage en France.

L'École a été chargée par le ministère de la Culture d'étudier la faisabilité, la pertinence et le coût de la mise en place d'un parcours de formation par l'apprentissage. Dans le cadre d'études d'architecture denses et exigeantes, il s'agit de proposer une expérience professionnelle encadrée, sans altérer la qualité de l'enseignement ni augmenter la durée de la formation.

En novembre 2018, un premier rapport a été rendu au ministère, mettant en avant la forte demande des étudiants et apportant des réponses concrètes pour la mise en place du cursus. Grâce au soutien de la Commission paritaire pour l'emploi et la formation professionnelle de la branche architecture de l'Union nationale des syndicats français des architectes, du Conseil national de l'ordre des architectes et de plusieurs agences d'architecture, l'École a obtenu l'autorisation de la Région Île-de-France d'ouvrir une formation en apprentissage. Elle a choisi de lancer cette expérimentation en 3^e année de licence, avec pour ambition de recruter une vingtaine d'étudiants dès la rentrée de 2019-2020 et de les mener jusqu'au diplôme d'État d'architecte (équivalent master).

Le rythme d'alternance choisi est de deux jours à l'école et trois jours en entreprise, ce qui permet d'une part, de maintenir l'étudiant dans une dynamique de formation et d'autre part, d'encourager le sentiment d'appartenance à la fois à l'école et à la structure d'accueil. Les étudiants disposeront de moments de formation dédiés et de cours communs avec les autres étudiants de leur promotion. Un suivi individuel pédagogique et professionnel sera mis en place pour chaque apprenti.

Cette formation en alternance s'inscrit dans la continuité de la dynamique pédagogique de l'établissement, de construction de partenariats et de passerelles avec le monde professionnel. En effet, l'École compte dans son corps professoral une majorité d'enseignants architectes et praticiens et s'attache à développer des formations à visée professionnalisante. L'apprentissage dans les études supérieures est un moyen d'accéder plus facilement à des études longues car il confère un revenu aux apprentis et permet aux jeunes issus de milieux plus défavorisés de concilier des études exigeantes avec des contingences économiques. En effet, une étude de l'Insee de 2009 sur « l'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires » a montré que les étudiants obligés de travailler pendant leur parcours scolaire ont un taux d'échec supérieur à ceux qui ne travaillent pas. Par ailleurs, l'enquête nationale sur les conditions de vie des étudiants de 2013 de l'Observatoire national de la vie étudiante estime que 45 % des étudiants exercent une activité professionnelle durant leurs études. Le sujet concerne donc un nombre important de jeunes.

L'École d'architecture de la ville et des territoires mène déjà une politique active de développement de la diversité, grâce aux tutorats, aux programmes d'éducation artistique et culturelle, à la cordée de la réussite Álvaro Siza, soutenue par l'Académie de Créteil et le Commissariat général à l'égalité des territoires, et au programme Égalité des chances en école d'architecture, en lien avec la Fondation Culture et Diversité et le ministère de la Culture. Depuis deux ans, l'École a mis en place Échelle Un, dispositif unique en France d'aide à la création et au développement d'entreprises d'architecture qui a déjà accompagné une soixantaine de projet entrepreneurial.

L'apprentissage est ouvert à tous les étudiants des écoles d'architecture actuellement inscrits en 2^e année.

Contact

Estefania Nuchera
+33 (0)1 60 95 84 23
estefania.nuchera@marnelavallee.archi.fr

École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée
marnelavallee.archi.fr
[#ouverture sociale](https://twitter.com/ouverture_sociale)
[#Échelle Un](https://twitter.com/Echelle_Un)
[#apprentissage](https://twitter.com/apprentissage)

